

**NOUS VOULONS**

## **ORGANISATION DU TRAVAIL**

-Des journées de travail avec une amplitude horaire plus réduite, voire des journées en continu. Chaque temps doit être compté (Avoir du temps sans enfants pour préparer les projets, retard des parents, etc... )

**NOUS VOULONS :**

## **MOYENS HUMAINS**

-Des moyens humains pour répondre aux besoins, en stabilisant par exemple les agents par un vrai déroulé de carrière, des formations, de bonnes conditions de travail, et des moyens pour mener des projets pédagogiques.  
-Nous voulons que les Directeurs et Directrices aient des adjoints.es.

**Pour toutes ces raisons, et d'autres que nous pourrions développer, nous appelons tous et toutes les animateurs et animatrices de Centres de Loisirs et des secteurs Jeunesse du Val de Marne à être en grève et en action ce mardi 2 juillet, toute la journée. Nous exigeons d'être reçu par la Préfecture, et par nos employeurs locaux pour les revendications qui les concernent. Nous donnons rendez-vous :**

# **Le mardi 2 juillet 2024 à 11h**

*devant la Préfecture du Val-de-Marne  
21-29 avenue du Général De Gaulle 94000 Créteil*

**ÊTRE ANIMATEUR OU ANIMATRICE N'EST PAS UN JOB, C'EST UN VRAI MÉTIER !**



## **Rejoignez la CGT**

Nom, Prénom : .....

Collectivité : .....

Adresse : .....

Tel et mail : .....

*A retourner à la [csd94@outlook.fr](mailto:csd94@outlook.fr)*

# ANIMATION

## EN DANGER !

ENFANTS  
en  
DANGER !

ANIMATEUR

ANIMATRICE

Pour la sécurité et l'avenir de vos enfants

Grèves et actions dans le Val-de-Marne

**MARDI 2 JUILLET 2024**

L'animation n'est pas un job, c'est un métier !

# ÊTRE ANIMATEUR ET ANIMATRICE N'EST PAS UN JOB, C'EST UN VRAI MÉTIER !



GREVE ET ACTION DANS LE VAL-DE-MARNE, POUR TOUTES ET TOUS

LES AGENT.E.S DES ACCUEILS DE LOISIRS ET DE JEUNESSE  
DANS NOS VILLES

**LE MARDI 2 JUILLET 2024**



**ANIMATION EN DANGER = ENFANTS EN DANGER**

**LA CGT DÉPOSE UN PRÉAVIS DE GRÈVE POUR LE PERSONNEL DE LA FILIÈRE ANIMATION DANS LE VAL-DE-MARNE, POUR DIFFÉRENTES REVENDICATIONS DÉVELOPPÉES DANS CE TRACT**

**Nous souhaitons mettre la pression au gouvernement** car il est responsable de notre statut et de notre revenu via le traitement indiciaire.

**Mais nous nous adressons également à nos employeurs dans nos villes** pour améliorer nos conditions de travail, et pour qu'ils mettent davantage de moyens pour accueillir dans de bonnes conditions les enfants et les jeunes.

**Les agents de la filière animation de la Fonction publique territoriale** participent au premier plan à la construction du lien social au service de tous, au développement des enfants, à leur sociabilité et plus globalement au développement de la cohésion sociale.

Nous participons à la transmission de valeurs éducatives, culturelles, citoyennes, et à la construction, l'épanouissement et l'émancipation individuelle et collective des publics accueillis. Force est de constater que, malgré ce rôle essentiel, nous souffrons depuis des années d'un manque de reconnaissance.

La filière Animation est fortement féminisée, jeune, et les bas salaires, la précarité, les temps non complets imposés, amenant le fait d'exercer parfois plusieurs activités complémentaires, les mauvaises conditions de travail, les sous-effectifs deviennent la norme...Les revendications peuvent être différentes dans nos villes, mais les problèmes sont souvent similaires !



*Maison des syndicats*

*11 rue des archives 94 000 Créteil*

*Csd94@outlook.fr*

# ETRE ANIMATEUR OU ANIMATRICE N'EST PAS UN JOB, C'EST UN VRAI MÉTIER !

## PRÉCARITÉ

Trop de précarité dans notre métier ! Nous avons plus de contractuel.les que la moyenne de la Fonction Publique Territoriale. Beaucoup de villes abusent également du système de vacataire, qui n'est pas un statut. Quand le besoin est régulier, quel que soit le nombre d'heures, l'agent.e doit à minima avoir un contrat. Être vacataire, c'est ne pas avoir droit à l'arrêt maladie, aux jours « enfants malades », à la formation professionnelle, etc...

### NOUS VOULONS :

- Des stagiairisations et titularisations pour les agent.es et un contrat (CDI quand les conditions le permettent) pour les agent.es dont la nationalité est « extra-européenne »
- Un régime indemnitaire (IFSE) réévalué
- La création d'une Catégorie A dans la Filière Animation



### NOUS VOULONS :

## FORMATION

- Davantage de formations professionnelles sur l'animation et le financement des formations spécifiques.
- Des formations sur la Fonction Publique en général. Les animateurs et animatrices sont des agent.es qui agissent au sein d'une collectivité, et doivent avoir accès au fonctionnement de celle-ci.

## ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

**PERSONNE NE REMET EN QUESTION LE BESOIN POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP D'AVOIR ACCÈS AUX CENTRES DE LOISIRS. MAIS IL FAUT DES MOYENS !**

### NOUS VOULONS :

- Des formations sur le handicap (il existe plusieurs handicaps qui sont parfois très différents), davantage de moyens humains pour les accueillir correctement, dont des personnes qualifiées sur les questions de handicap.